

vivre convenablement sans les soucis administratifs et les efforts physiques qu'exige une ferme moyennement rentable.

Grâce à l'aide du ministère des Terres et Forêts qui fournit aux producteurs d'arbres de Noël non seulement les plants nécessaires à la culture, mais aussi les conseils de ses ingénieurs forestiers pour améliorer le rendement des plantations privées, certains producteurs sont fort encouragés par les perspectives d'avenir.

La durée des travaux de culture d'un arbre de Noël ne dépasse pas 10 ans en moyenne, de sorte que le producteur doit assurer une rotation sur sa ferme pour la plantation la taille et la récolte des arbres.

Une terre peut donner environ 1,000 sujets à l'acre. Mais en fonction de la rotation sur 10 ans, l'exploitant d'une terre de vingt acres ne récoltera que l'équivalent de deux acres et ne fera des plantations que sur deux acres également chaque année.

Le coût moyen de production d'un arbre de Noël cultivé est de \$1.00. Vendu entre \$2.00 et \$4.00 à l'importateur américain, selon sa qualité et sa grosseur, l'arbre de Noël cultivé peut assurer un revenu intéressant aux producteurs, compte tenu des opérations réparties sur de courtes périodes de l'année et des possibilités d'agrandissement des aires de culture. Certains producteurs des Cantons de l'Est visent déjà une production annuelle de 10,000 à 20,000 arbres de Noël. En 1970, le Québec a exporté environ 1,300,000 arbres de Noël aux États-Unis, dont plus de la moitié provenaient des Cantons de l'Est.

LE PROGRAMME DES INITIATIVES LOCALES

La liste des premiers projets approuvés dans le cadre du Programme des initiatives locales a été annoncée récemment par M. Marcel Prud'homme, secrétaire parlementaire de M. Otto Lang, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

"Le programme", a précisé M. Prud'homme, "connaît un succès remarquable à travers le Canada. Nos bureaux régionaux ont reçu au-delà de 1,000 requêtes à ce jour. Je prévois que, désormais, les demandes seront approuvées ou rejetées dans un délai de 10 jours environ après réception."

Les exemples de projets dévoilés vont de la construction d'une polyclinique médico-dentaire à Deer Lake, Terre-Neuve, jusqu'à la mise sur pied de services spéciaux pour personnes défavorisées, par l'intermédiaire de la *Helping Hand Organization* à Edmonton, Alberta. La *Deer Lake Public Health Association* recevra jusqu'à \$32,282 pour la réalisation de son projet, qui, prévoit-on, créera 30 nouveaux emplois dans la localité cet hiver. A Edmonton, *The Helping Hand* recevra jusqu'à \$62,864 pour embaucher 25 personnes qui fourniront des services tels que le

déneigement, les réparations d'électricité, l'entretien et autres travaux au profit des personnes âgées, aveugles, infirmes ou invalides, parents seuls ou autres personnes dans le besoin.

Le comité paroissial catholique de Alberton, Île-du-Prince-Édouard, recevra jusqu'à \$56,400 pour collaborer à un projet de \$172,240 pour la construction d'un centre d'éducation chrétienne et d'une chapelle. Trente nouveaux emplois seront établis par ce projet durant l'hiver, estime-t-on.

Une somme de \$31,150 a été approuvée pour procurer 12 nouveaux emplois dans le cadre d'un projet proposé par le Conseil des Wycocomagh, visant l'amélioration de l'habitation sur la réserve du comté Inverness, Nouvelle-Écosse.

Deux projets offriront des services de garderie pour enfants en bas âge dont les parents travaillent: la *Prince George Day Care Society* recevra jusqu'à \$29,790 pour employer 15 personnes dans trois nouveaux centres à Prince George, Colombie-Britannique; la Garderie coopérative de Saint-Hyacinthe recevra jusqu'à concurrence de \$19,185 pour engager six personnes et fonder une garderie à Saint-Hyacinthe, Québec.

Au Nouveau-Brunswick, le Comité sportif de Saint-Jacques recevra jusqu'à \$22,963 pour un projet qui nécessitera 12 personnes pour construire, réparer, entretenir et surveiller des patinoires et circuits de moto-neige.

Une somme de \$13,300 a été approuvée pour aider un projet du YMCA à Saint Thomas, Ontario, qui emploiera six personnes à rénover et repeindre l'édifice du YMCA.

L'Association des locataires métis et indiens de Winnipeg, Manitoba, recevra jusqu'à \$19,655 pour engager six personnes et aider les Indiens et Métis de Winnipeg à résoudre des problèmes d'habitation, de location et d'assistance sociale.

Le *Saskatchewan Council for Crippled Children and Adults* recevra jusqu'à concurrence de \$22,246 pour embaucher 10 personnes handicapées et adresser 240,000 pièces de courrier qui seront expédiées par l'association à ses donateurs.

"Cet échantillonnage de projets donne une idée de la gamme des activités proposées par les collectivités à travers le Canada", a dit M. Prud'homme. "Le nombre et la qualité des requêtes soumises à ce jour indiquent déjà que le programme ne pourra inclure tous les projets qui rencontrent la limite des critères fixés lorsque le programme fut d'abord annoncé. Le but du programme est de distribuer les fonds disponibles au plus grand nombre et d'encourager la création de services et équipements venant s'ajouter à ceux que la collectivité aurait de toute façon mis sur pied. Cependant, le programme devra exclure tous projets ayant trait aux institutions éducatives et leurs terrains, les hôpitaux et leurs terrains ainsi que les transports souterrains ou autres", a conclu M. Prud'homme.